

SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE PULMONAIRE OBSTRUCTIVE CHRONIQUE

Plusieurs organismes publics et parapublics se sont donné pour tâche de venir en aide de façon très particulière aux personnes atteintes de bronchite chronique ou d'emphysème pulmonaire.

De nombreux centres hospitaliers sont maintenant dotés de cliniques spécialisées qui leur sont destinées (cliniques MPOC). On retrouve aussi, dans plusieurs hôpitaux, des centres d'enseignement sur l'asthme et la MPOC (CEAM) qui offrent des services d'enseignement individuel ou de groupe. Le Réseau Québécois de l'asthme et de la MPOC (RQAM), dont la mission principale est la formation des professionnels, est en mesure de vous indiquer quel est le CEAM le plus près de chez vous.

Plusieurs centres hospitaliers et certains CLSC offrent aussi des programmes de réadaptation respiratoire sur une base ambulatoire. Il existe à travers la province des centres d'abandon du tabac rattachés à des centres hospitaliers, des CLSC, des centres de prévention et de réadaptation respiratoire ou cardiaque, etc.

Les services régionaux de soins respiratoires à domicile fournissent des soins spécialisés d'oxygénothérapie, de ventilation et de réadaptation à domicile. Plusieurs CLSC offrent aussi des services de soins respiratoires à domicile, incluant l'oxygénothérapie.

N'hésitez pas à communiquer avec le personnel de votre CLSC ou de votre centre hospitalier pour connaître les services offerts dans votre région.

L'Association pulmonaire du Québec (APQ) a développé INFOMPOC, un service de téléassistance destiné particulièrement aux personnes atteintes de maladie obstructive pulmonaire chronique. Des professionnels de la santé qualifiés sont en mesure de répondre à vos questions, de vous conseiller et de vous diriger vers les services appropriés.

Le Réseau québécois de l'asthme et de la MPOC et l'Association pulmonaire du Québec ont publié récemment un document dans lequel on retrouve à peu près toutes les

informations pertinentes concernant les services offerts par les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux. Vous pouvez vous procurer le *Bottin de soins et services pour les personnes atteintes de maladie pulmonaire obstructive chronique* en vous adressant à l'Association pulmonaire du Québec. Les sites Internet de l'APQ et du RQAM contiennent quantité d'informations concernant la MPOC qui pourraient vous être utiles.

Au cours des dernières années, l'Association pulmonaire du Québec a contribué à la formation de nouveaux groupes d'entraide qui ont pour objectifs d'améliorer la condition de vie, de briser l'isolement social et psychologique et de favoriser la réintégration sociale des malades. On retrouve maintenant des groupes d'entraide dans la plupart des régions de la province.

À Québec, les malades peuvent participer aux nombreuses activités offertes par l'Association des handicapés respiratoires de Québec, un groupe d'entraide ayant des objectifs similaires.

L'Association pulmonaire du Québec

4837, rue Boyer, bureau 100
Montréal (Québec) H2J 3E6
Téléphone : 514 287-7400
Sans frais : 1 800 295-8111
Télécopieur : 514 287-1978
Internet : www.pq.poumon.ca

InfoMPOC : 1 866 717 MPOC (6762)

Groupe d'entraide : 1 800 295-8111

Internet : www.pq.poumon.ca
Courriel : inf@pq.poumon.ca

Réseau québécois de l'asthme et de la MPOC (RQAM)

2860, chemin des Quatre-Bourgeois,
bureau 110
Québec (Québec) G1V 1Y3
Téléphone : 418 650-9500
Sans frais : 1 877 441-5072
Télécopieur : 418 650-9391
Internet : www.rqam.ca
Courriel : info@rqam.ca

Association des handicapés respiratoires de Québec

1001, route de l'Église, bureau 204
Québec (Québec) G1V 3V7
Téléphone : 418 657-2477
Courriel : ahrq@videotron.ca